

# PROJET D'ETABLISSEMENT DU LYCEE FRANCO-HELLENIQUE EUGENE DELACROIX (Athènes – GRECE)



2014 – 2017



Aux besoins identifiés  
de l'établissement

REPONDRE

Aux orientations institutionnelles

Avec le Projet d'Orientation  
Stratégique  
de l'AEFE

ETRE EN CORRELATION

Avec la politique du Poste

Avec le Projet de la Zone  
Europe du Sud-Est

Les 2 piliers du Lycée Franco-Hellénique Eugène Delacroix :

➤ **Pilier 1 : assurer l'excellence scolaire dans les 2 Sections**

- Baccalauréat dans la Section Française, à la hauteur des très bons lycées en France
- Panhelléniques à la Section Hellénique, parmi les meilleurs de Grèce
- Possibilité de poursuivre les études supérieures dans les meilleures écoles et universités de Grèce, de France et du monde
- Education aux valeurs humanistes

➤ **Pilier 2 : faire du Lycée Franco-Hellénique l'établissement scolaire de référence en Attique pour apprendre le Français, langue et culture, quel que soit le choix de la Section**

# AXE 1 – LA POLITIQUE DES LANGUES

## Objectif 1

- ✓ **Garantir la maîtrise par tous du Français, langue et culture**

## Objectif 2

- ✓ **Assurer la pratique par tous du Grec dans la Section Française, langue et culture**

## Objectif 3

- ✓ **Accroître l'attractivité de la Section Hellénique auprès des élèves du Primaire du système grec**

## Objectif 4

- ✓ **Développer le plus haut degré de compétences dans la maîtrise des langues autres que le Français et le Grec**

L'élaboration d'une politique des langues cohérente dans l'établissement est devenue une nécessité au regard de :

- l'évolution de la population scolaire de l'établissement sur les 10 dernières années, et qui a vu une baisse progressive des enfants expatriés français au profit de familles franco-grecques ou grecques.

	FRANÇAIS	FRANCO-GRECS	GRECS	TIERS
2002-2003	29%	31%	23%	17%
2012-2013	21%	31%	39%	9%
2013-2014	24%	24%	39%	13%

- La nécessité d'offrir aux élèves qui le souhaitent le plus haut niveau de compétences en anglais, comme complément à l'excellence et aux valeurs humanistes portées par l'enseignement à la française.

- la volonté d'ouverture aux LV2 et LV3

objectifs	Actions	Outils de pilotage	Critères de réussite et/ou indicateurs de réussite
<b>Garantir la maîtrise par tous du Français, langue et culture *</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- améliorer l'intégration des élèves non francophones</li> <li>- poursuivre l'adaptation de l'enseignement FLE / FLS</li> <li>- amplifier la mise en place pour chaque élève d'un parcours d'orientation, valorisant les projets de poursuite d'études supérieures en France</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- développer des dispositifs d'accueil linguistiques</li> <li>- créer des protocoles de présentation du lycée, du système français, de l'évaluation, du travail personnel (Section Française)</li> <li>- accentuer l'intégration précoce des élèves non francophones (Maternelle) ; pour les arrivées plus tardives, préserver l'équilibre entre francophones et non-francophones</li> <li>- Mettre en place un parrainage adulte et enfant.</li> <li>- poursuivre les protocoles d'enseignement du FLE / FLS en vigueur au Primaire (et notamment l'étude comparée des langues FLS/FLM2)</li> <li>- mettre en place le cycle de consolidation CM1 – CM2 – 6<sup>e</sup></li> <li>- se reporter au tableau ci-dessous pour le Secondaire des 2 Sections</li> <li>- mettre en place un PDMF commun aux 2 Sections</li> <li>- favoriser la collaboration entre le PRIO et la personne en charge de l'orientation à la Section Hellénique</li> <li>- développer les informations sur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- taux de satisfaction des élèves concernés et de leur famille</li> <li>- statistiques sur l'année d'entrée des non-francophones au lycée</li> <li>- Analyse des bulletins scolaires sur les 2 premières années des élèves non-francophones</li> <li>- Taux d'élèves en difficultés en langue Française dans les 2 Sections</li> <li>- Meilleure homogénéité du niveau de compétences des élèves en Français dans la Section Hellénique</li> <li>- taux d'élèves poursuivant leurs études en France dans les 2 Sections</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accentuer le travail avec l'Association des Anciens Elèves pour l'accompagnement des élèves</li> </ul>	<p>l'orientation dans les écoles et universités françaises</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- poursuivre la politique de conventionnement entre le lycée et des universités françaises pour une aide spécifique aux élèves du Lycée (installation, logement, démarches administratives, soutien spécifique)</li> <li>- favoriser le développement de l'Association des Anciens Elèves</li> <li>- mettre en place annuellement un parrainage pour les élèves de Terminale des 2 Sections</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'universités conventionnées avec le LFHED</li> <li>- Nombre d'inscrits à l'Association des Anciens Elèves</li> <li>- Panel des professions représentées</li> <li>- Présence d'élèves des 2 Sections</li> <li>- Taux d'inscription des élèves sortant de Terminales</li> <li>- Nombre d'élèves de Terminales parrainés</li> </ul>
<p><b>Assurer la pratique par tous du Grec dans la Section Française, langue et culture *</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- confirmer la place de l'enseignement de la langue et de la culture grecque, pour tous les élèves</li> <li>- Poursuite de la réflexion menée sur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- poursuivre l'amélioration de l'apprentissage du Grec pour les élèves non hellénophones, notamment dans la distinction entre Grec Grand Débutant (GGD) et Grec Langue Etrangère (GLE)</li> <li>- continuer en Primaire l'observation comparée des langues et de l'offre d'activités linguistiques et culturelles dans le domaine périscolaire</li> <li>- donner une meilleure lisibilité au Certificat de Maîtrise de la Langue Grecque (Ελληνομάθεια)</li> <li>- recrutement des nouveaux enseignants selon un profil GLE</li> <li>- Poursuivre l'enseignement du Grec Langue et DNL</li> <li>- mettre en place une répartition pertinente</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux de satisfaction des élèves concernés et de leur famille</li> <li>- Durée du passage dans le groupe GGD pour les élèves non-hellénophones</li> <li>- Taux de progression des élèves sur les 4 groupes de compétences en Grec</li> <li>- Taux d'inscription et d'obtention du CMLG</li> <li>- Evolution du nombre</li> </ul>

	<p>l'OGALCH (Option Grec Approfondi Langue Culture Histoire), en particulier sur l'articulation entre le Grec et le Français : les élèves de cette option ont vocation à recevoir en particulier une éducation bilingue et biculturelle</p>	<p>des élèves sur les classes d'un niveau (<i>cf</i> également ci-dessous la Section Internationale Britannique)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- intégrer de manière plus importante les volets historiques et culturels, en complément des enseignements de la langue</li> </ul>	<p>d'inscrits en OGALCH</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude des bulletins trimestriels des élèves en OGALCH</li> </ul>
<p><b>Accroître l'attractivité de la Section Hellénique auprès des élèves du Primaire du système grec</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer la collaboration avec les écoles du secteur privé qui n'ont qu'un niveau Primaire, et qui ont un programme renforcé en Français, afin de consolider le bassin de recrutement</li> <li>- Renforcer la collaboration de la Section Hellénique avec le SCAC et accentuer la coordination linguistique du SCAC / Institut Français de Grèce avec notre réseau d'écoles partenaires</li> <li>- Enrichir l'image d'excellence de la Section Hellénique par 2 atouts qui la distinguent : langue et culture françaises ; vivre-ensemble</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Partenariat pédagogique et échanges de bonnes pratiques avec la Section Hellénique, collaborations pédagogiques autour de projets communs</li> <li>- Accès à des bourses d'excellence créées et distribuées par le lycée</li> <li>- Renvoi privilégié des familles cherchant une école primaire privée grecque vers les écoles partenaires</li> <li>- Promotion du Français</li> <li>- Formation des enseignants de Français</li> <li>- Activités liées à la francophonie</li> <li>- Mise en place d'une classe passerelle (ΣΤ Δημοτικού) au sein de la Section Hellénique, qui sera valorisée par l'obtention du LabelFrancEducation, et dont les élèves obtiendront le titre de fin d'études de l'école primaire (Απολυτήριο). Ces élèves seront par la suite répartis vers les 3 classes de chaque niveau du collège</li> <li>- Toutes les classes du collège seront valorisées par une labellisation FrancEducation</li> <li>- Développement du vivre-ensemble dans les 2 Sections Française et Hellénique :</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'écoles partenaires</li> <li>- Nombre et participation aux projets pédagogiques communs</li> <li>- Attractivité des bourses d'excellence en termes de nombre d'élèves en Alpha Gymnase et de niveau scolaire de ces derniers</li> <li>- Nombre de diplômes DELF/DALF</li> <li>- Pourcentage de diplômes DALF de niveau supérieur à B2 pour les élèves finissant leur cursus scolaire</li> <li>- Obtention du LabelFrancEducation</li> <li>- Evolution des effectifs dans la Section Hellénique</li> <li>- Harmonisation des pratiques de Vie Scolaire par la rédaction d'un Règlement Intérieur commun (dans la limite des obligations respectives légales de gestion de la scolarité des élèves)</li> <li>- Nombre de projets pédagogiques de</li> </ul>

	<p>- Communiquer</p>	<p>Intégration du pôle Vie Scolaire dans le fonctionnement quotidien de la Section Hellénique / Mise en place de protocoles favorisant les projets pédagogiques communs aux 2 Sections</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'un flyer spécifique en Grec, présentant l'image rénovée de la Section Hellénique (court, imagé, attractif)</li> <li>- Poursuite des actions de promotion éducative (concours, ateliers...)</li> <li>- Création d'un document vidéo sur le lycée</li> <li>- Plan de diffusion vers un grand nombre d'écoles primaires grecques</li> <li>- Signature d'un partenariat de promotion avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Hellénique (public cible : familles grecques travaillant dans des entreprises franco-grecques)</li> </ul>	<p>collaboration entre les 2 Sections et rapport sur le nombre total de projets</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Statistiques sur la collaboration régulière avec les écoles primaires grecques</li> </ul>
<p><b>Développer le plus haut degré de compétences dans la maîtrise des langues autres que le Français et le Grec</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire acquérir aux élèves un haut niveau de compétences en Anglais</li> <li>- améliorer la lisibilité de la Section Internationale Britannique, Option Internationale du Baccalauréat, Anglais</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- refondre les groupes d'Anglais en groupes de compétences, selon le CECRL et les recommandations respectivement pour chaque Section des Ministère de l'Education Nationale en France et de l'Education et des Cultes en Grèce</li> <li>- mettre en place des échanges linguistiques stables avec un pays anglo-saxon</li> <li>- développer la participation du Lycée au MUN (Model United Nations)</li> <li>- rédiger et publier des documents d'information clairs, insistant sur la spécificité et les attendus de l'OIB</li> <li>- arrêter l'expérimentation la Section Internationale Britannique en CM2</li> <li>- mettre en place un protocole clair pour l'intégration des élèves en Section Internationale Britannique (méthode, critères de sélection)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bilan de fonctionnement des groupes de compétences en langues</li> <li>- Mise en place d'échanges linguistiques</li> <li>- Nombre d'élèves participant au MUN dans les 2 Sections</li> <li>- Taux de réussite des élèves par classe et aux examens en OIB</li> <li>- Stabilité des effectifs</li> <li>- Répartition des élèves d'un niveau sur plusieurs classes</li> <li>- Constitution d'une équipe d'enseignants spécialisés stable</li> </ul>

	<p>- développer les LV2 et LV3</p> <p>- promouvoir les Langues Anciennes</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- définir une politique évitant que la Section Internationale Britannique ne devienne une « filière d'élite »</li> <li>- renforcer l'équipe d'enseignants à profil pour enseigner en Section Internationale Britannique</li> </ul> <p>poursuivre l'accent mis sur l'enseignement des LV2 et LV3 (forces du système français)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser les projets pédagogiques permettant le croisement de nos élèves avec d'autres élèves (inter-sections, pays hôte, réseau AEFÉ et Zone Europe du Sud-Est notamment)</li> <li>- favoriser la correspondance et les échanges scolaires entre les établissements de la zone et mettre en place la mobilité scolaire en classe de Seconde avec le réseau AEFÉ</li> <li>- Proposer de cours d'Arabe, de Mandarin et de Russe, dans le cadre des Activités Péricolaires</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mettre en valeur cette spécificité du Lycée Franco-Hellénique Eugène Delacroix</li> <li>- poursuivre la promotion auprès de l'ensemble des enseignants des 2 Sections des projets de collaboration du lycée avec l'Ecole Française d'Athènes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse des projets pédagogiques proposés par les enseignants</li> <li>- Répartition homogène des élèves entre les 3 LV2 proposées</li> <li>- Nombre d'élèves de Seconde participants au projet de mobilité scolaire</li> <li>- Nombre d'inscriptions aux cours de LV dans le cadre des AES</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux d'élèves inscrits en Langues Anciennes</li> <li>- Nombre de projets en collaboration avec l'EFA et impact sur la pédagogie</li> </ul>
--	--	--	---

**\* Le Français et le système éducatif français fondent la Section Française et son autonomie pédagogique, pour préparer les élèves à une intégration réussie dans les meilleures écoles et universités de France et du monde ; il en est de même du Grec pour la Section Hellénique, pour préparer les élèves au plus haut niveau de réussite aux Panhelléniques.**

**POUR SUIVRE L'ADAPTATION DE L'ENSEIGNEMENT FLE / FLS  
au Secondaire des 2 Sections**

**ACTIONS COMMUNES AUX 2 SECTIONS**

Rédaction d'un Règlement Intérieur commun, entre les Sections Française et Hellénique – Il sera intéressant qu'il souligne l'utilisation maximale de la langue française comme langue de communication entre les élèves
Création des référents FLE/FLS/FLM2 et définition précise de leurs missions, élaborée en commun
Formation des enseignants de FLE/FLS
Individualisation de l'évaluation des progrès des élèves dans la maîtrise du français et communication à l'équipe
Mise en place lors des journées de pré-rentrée d'un calendrier d'actions communes de collaboration intersections (travaux d'élèves, fêtes nationales), où seront privilégiées les présentations publiques devant d'autres élèves et/ou les parents d'élèves
Mise sur pied de certains cours d'EPS communs entre les 2 Sections
Intégration dans les emplois du temps du collège d'une plage horaire hebdomadaire commune sur le temps de midi, pour mettre en place des activités communes intersections (journal, sciences, sport, littérature, informatique...)
Facilitation pour les élèves qui le souhaitent d'une reconnaissance par les certifications proposées par l'Institut Français de Grèce ; accroissement de la politique de collaboration entre le lycée et l'IFG

**ACTIONS SPECIFIQUES A CHAQUE SECTION**

<b>SECTION FRANCAISE</b>	<b>SECTION HELLENIQUE</b>
Positionnement du FLE/FLS/FLM2 (Français Langue Etrangère/Français Langue de Scolarisation/Français Langue Maternelle 2) au cœur de tous les enseignements disciplinaires : création d'une véritable articulation entre les enseignants FLE/FLS et toutes les matières	Matériel informatique performant
Mise en place au collège et au lycée d'un accompagnement systématique et suivi des élèves nécessitant des cours de FLE/FLS	Création d'un portfolio FLE pour les élèves, les suivant sur leur scolarité
Ouverture en 4 <sup>e</sup> et en 3 <sup>e</sup> de la possibilité d'un approfondissement du Français sur l'horaire de la LV2	Explicitation claire des groupes de compétences aux parents et aux élèves
Mise en place de réunions de concertation régulières (équipes classes, disciplinaires, inter-niveaux, inter-degrés et référents disciplinaires FLE/FLS)	Mise en place d'une grille multidisciplinaire, précisant les interactions avec les cours de FLE – inclusion des préoccupations FLE dans les méthodes pédagogiques de toutes les disciplines
Mise en place d'un double tutorat pour les élèves arrivant ne connaissant pas notre système scolaire, et ayant une maîtrise insuffisante de la langue française : parrainage élève et tutorat par un membre de la Vie Scolaire	Réflexion sur les dispositifs à mettre en place pour accueillir les élèves ne parlant pas français à l'entrée en Section Hellénique (ces dispositifs existent pour l'Alpha Gymnase)
Une information spécifique sera faite auprès des parents des élèves concernés en termes d'explicitation de l'aide apportée (objectifs et pratiques) et de suivi de l'évolution de l'élève	Poursuite du travail d'individualisation, notamment à travers la stratégie des parcours thématiques
Aménagement, au sein des conseils de classe, d'un temps de bilan sur les élèves suivis en FLE/FLS ; ajout de ces informations sur le bulletin trimestriel des élèves concernés (voir fiche spécifique accompagnant le bulletin trimestriel)	Insertion de séquences d'enseignement en EMILE (Enseignement d'une Matière Intégrée à une Langue Etrangère) en langue française
Formation à l'utilisation de notre ENT pour le suivi et la concertation FLE/FLS	Apprentissage des savoir-faire liés à l'enseignement selon le système scolaire français, pour mieux préparer au monde universitaire français
	Mise en place d'un jumelage avec un ou des établissements scolaires en France
	Visite d'entreprises françaises en Grèce

## **AXE 2 – LE VIVRE ENSEMBLE**

## **Objectif 1**

- ✓ **Fédérer la communauté scolaire en partageant les objectifs d'une politique commune d'établissement**

## **Objectif 2**

- ✓ **Favoriser les rencontres, les collaborations et la communication**

## **Objectif 3**

- ✓ **Créer les conditions du bien vivre ensemble**

Le vivre ensemble ne va pas de soi dans une structure où cohabitent :

- des élèves d'origines et biographies scolaires très diverses répartis en 6 secteurs différents qui fonctionnent chacun sur des rythmes propres ;
- des élèves de 3 à 19 ans ;
- plus de 40 nationalités.

Cet axe correspond à une volonté forte

- de la part des élèves, qui souhaitent se rencontrer ;
- de la part des enseignants qui réalisent de nombreux projets en commun entre les différents secteurs ;
- de la part de la direction qui souhaite créer une identité commune « LFH ED » quel que soit le secteur d'appartenance.

objectifs	Actions	Outils de pilotage	Critères de réussite et/ou indicateurs de réussite
<p><b>Fédérer la communauté scolaire en partageant les objectifs d'une politique commune d'établissement</b></p>	<p>Elaborer une charte de vie commune à tous en respectant des particularités intangibles qui sont propre à chaque secteur. Dégager une philosophie commune</p> <p>Renforcer les initiatives citoyennes, de solidarité et de prévention Favoriser l'engagement des élèves individuellement et collectivement. Encourager la volonté des élèves à être des acteurs dans un esprit d'ouverture à l'autre, de respect, de critique constructive et d'échanges interculturels</p> <p>Rapprocher nos systèmes scolaires respectifs en - expliquant les fonctionnements des systèmes scolaires auprès de l'ensemble de la communauté scolaire - en expliquant le rôle du service Vie scolaire, qui rapproche les deux sections dans la gestion des élèves des deux sections « hors classe »</p>	<p>- Mettre en place et rendre actif un groupe pilotage</p> <p>- Renforcer le rôle du Conseil de Vie Lycéenne (CVL) en lien avec les Décapendameles - Renforcer les actions du CESC</p> <p>- Information sur le site de l'établissement et l'ENT - Information directe dans les classes - Mise en place des projets communs (cf. axe 2) - Mise en place d'une nouvelle organisation du service Vie scolaire</p>	<p>Taux de participation des membres à l'élaboration de la charte Adhésion individuelle et collective aux règles</p> <p>- Taux de participation active des représentants des élèves du CVL et Décapendameles aux réunions. - Nombre et nature des actions</p> <p>-Suivi des usages de l'ENT et du site (Statistiques d'utilisation) - La prise en charge des élèves 'hors de la classe' - Adhésion de travail d'équipe Vie-Scolaire/Enseignants</p>

<p><b>Favoriser les rencontres, les collaborations et la communication</b></p>	<p>Faciliter la mise en place des projets communs Rationaliser et harmoniser les pratiques Etablir une vision globale des projets communs</p> <p>Développer des instants d'échanges et de partage</p> <p>Le CDI : pôle fédérateur des initiatives pédagogiques et éducatives transversales</p> <p>Faciliter la communication avec les familles</p> <p>Promouvoir et ouvrir l'établissement à l'extérieur:</p> <p>Renforcer les liaisons GS-CP et CM2-6<sup>ème</sup></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formaliser des protocoles permettant le montage et le suivi des projets</li> <li>- Mettre en place des formes d'organisation caractérisées par la coopération, la concertation, la transparence et le respect des décisions prises par tous les membres de la communauté scolaire.</li> <li>- Prévoir une plage horaire hebdomadaire commune sur le temps de midi dans les emplois du temps (collège) pour mettre en place des pratiques artistiques, sportives, scientifiques et l'ouverture culturelle au sein de l'établissement</li> <li>- Dépasser le cloisonnement entre le CDI et la vie scolaire (aller vers un « Centre de Connaissances et de Culture »)</li> <li>- Promouvoir la communication électronique : optimiser l'utilisation du site et de l'ENT.</li> <li>- Rendre efficiente la traduction des documents et la traduction en réunion</li> <li>- Organiser des manifestations (théâtre, tables rondes, conférences...) qui reflètent nos valeurs démocratiques et humanistes.</li> <li>- Rendre actif un groupe de pilotage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de projets en commun</li> <li>- Réalisation de bilans et de suivis des projets communs permettant une mise en valeur et une communication</li> <li>- Nombre d'activités mises en place</li> <li>- Nombre de participants aux activités</li> <li>- Fréquentation des usagers au CDI et aux espaces de travail</li> <li>- Suivi des usages de l'ENT et du site (Statistiques d'utilisation)</li> <li>- Nombre de manifestations</li> <li>- Nombre d'actions mises en place</li> <li>- Rencontres des équipes pédagogiques</li> </ul>
<p><b>Créer les conditions du bien vivre ensemble</b></p>	<p>Développer des lieux d'échanges et de partage</p>	<p>Poursuivre le travail sur l'aménagement des espaces de vie du</p>	<p>Implication des élèves dans la mise en place des lieux</p>

		lycée. Rendre les espaces de rencontre avec les familles accueillants	Taux d'occupation des lieux Taux de satisfaction
--	--	--	---

# **AXE 3 – LA REUSSITE DE TOUS LES ELEVES**

## Objectif 1

- ✓ **Améliorer la communication, rendre le LFHED lisible et accueillant pour tous**

## Objectif 2

- ✓ **Accompagner les élèves et leurs familles**

## Objectif 3

- ✓ **Individualiser les parcours scolaires et prendre en compte les atouts de chacun**

Notre projet souhaite être centré sur la réussite de tous les élèves et sur les enseignements dans le cadre de la classe.

La réussite de tous les élèves doit être au cœur des pratiques pédagogiques et reste la préoccupation principale de tous les personnels de notre établissement.

En effet, si la réussite de tous nos élèves revêt bien sûr une dimension pédagogique, il n'en demeure pas moins que la communication, le relationnel et l'espace sont des domaines qui participeront de cette réussite.

L'accueil des élèves et de leurs parents, d'âge, de nationalités et de cultures différentes dans un seul et même lieu rend cependant l'exercice complexe.

objectifs	Actions	Outils de pilotage	Critères de réussite et/ou indicateurs de réussite
<p><b>Améliorer la communication, rendre le LFHED lisible et accueillant pour tous.</b></p>	<p>Actualiser le livret d'accueil destiné à promouvoir l'établissement.</p> <p>Rendre opérationnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le site internet</li> </ul> <p>- L'ENT et Pronote Développer leur utilisation. Créer un espace commun aux deux sections avec une interface déclinable en plusieurs langues (français, grec et anglais) Faciliter l'accès à cet espace (codes) et l'archivage des données (banques de documents, forums).</p> <p>Mettre en adéquation le bâtiment et ses installations pour un meilleur accueil des élèves et la réalisation de leurs projets dans le lycée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place et rendre actif un groupe de pilotage en associant tous les acteurs de l'établissement</li> <li>- Reprendre, avec notre web master et une commission d'utilisateurs, l'ensemble des rubriques du site de l'établissement et s'assurer qu'elles sont lisibles, correctement ordonnées et actualisées afin qu'elles correspondent aux demandes des usagers.</li> <li>- Continuer à développer la politique de formation des usagers de l'ENT et de Pronote.</li> <li>- Demander au gestionnaire de l'ENT de prévoir la possibilité d'intégrer la langue grecque.</li> </ul> <p>Poursuivre le suivi de l'entretien du bâtiment et du matériel. Se donner les moyens financiers de rénover et équiper les salles afin qu'elles répondent aux besoins des équipes et des élèves. Etablir un budget prévisionnel pluriannuel de rénovation et de dotation en matériel.</p>	<p>Disponibilité pour tous et actualisation du Livret d'Accueil</p> <p>Rénovation du site Actualisation du site Taux de fréquentation et analyse des visites du site</p> <p>Analyse de l'utilisation de l'ENT et de Pronote par l'ensemble des sections de l'établissement et par l'ensemble des usagers</p> <p>Présentation de budgets prévisionnels Bilan des travaux réalisés Liste des équipements installés au cours de ce projet d'établissement</p>

<p><b>Accompagner les élèves et leurs familles</b></p>	<p>Elaborer un protocole d'accueil des nouveaux élèves et de leur famille.</p> <p>Accueillir et orienter les familles suivant un protocole défini et connu de tous les personnels concernés.</p> <p>Connaitre les systèmes éducatifs français et hellénique.</p> <p>Développer dans l'établissement l'apprentissage de la citoyenneté.</p> <p>Respecter les rythmes biologiques des enfants en tenant compte des contraintes.</p>	<p>- Mettre en place et rendre actif un groupe de pilotage « Accueil des nouveaux » qui élaborera ce protocole.</p> <p>- Prévoir, pour le secondaire, un tutorat de chaque élève nouvellement arrivé.</p> <p>Développer la relation parents-professeurs par</p> <p>- l'organisation de journées d'information et d'intégration.</p> <p>- l'élaboration, pour les admissions, d'évaluations avec des indicateurs identifiés et connus de tous.</p> <p>Développer, pour les élèves de toutes les sections, un pôle d'orientation afin de définir des parcours d'orientation.</p> <p>Faire vivre le CESC et le CVL comme vecteurs de réussite et de civisme auprès des élèves.</p> <p>Définir des horaires et un fonctionnement adaptés à tous nos élèves dans le cadre du nouveau règlement intérieur.</p> <p>Assurer des pauses méridiennes de qualité avec des activités adaptées.</p> <p>Prévoir une meilleure adéquation entre les plages horaires disponibles et les enseignements dispensés dans l'établissement</p>	<p>Réalisation d'un protocole d'accueil</p> <p>Nombre de nouveaux élèves accompagnés dans le cadre d'un tutorat – Analyse de l'impact</p> <p>Nombre de journées d'information ou d'intégration organisées.</p> <p>Communication sur les critères d'admission</p> <p>Taux de fréquentation de ce pôle d'orientation</p> <p>Projets menés dans ce cadre</p> <p>Association des élèves dans les décisions prises dans le cadre du CESC et du CVL</p> <p>Adéquation de ces décisions aux demandes des élèves et à la politique du lycée et de la zone</p> <p>Analyse des nouveaux horaires, adaptés au rythme biologique des élèves</p> <p>Aménagement des pauses méridiennes</p> <p>Taux d'occupation des salles</p> <p>Nombre d'enseignements optionnels en barrettes</p>
--	---	--	---

<p><b>Individualiser les parcours scolaires et prendre en compte les atouts de chacun.</b></p>	<p>Dans le cadre des activités pédagogiques complémentaires au primaire et de l'aide personnalisée au secondaire, développer la mise en place de projets de réussite ou de dispositifs de tutorats.</p> <p>Renforcer le FLE/FLS afin que le français devienne une langue maternelle 2. Renforcer la mise en place d'une pédagogie différenciée dans la classe.</p> <p>Poursuivre la mise en place de dispositifs d'accompagnements pour les élèves à besoin particulier (TSA), ainsi que pour les professeurs et les familles.</p>	<p>Faire vivre les PPRE et les contrats de réussite établis entre les enseignants, les élèves et les parents. Proposer des parcours linguistiques différenciés avec la mise en place de « contrats » entre l'élève, l'école et les parents Développer le tutorat, en incluant la formation inter-sections des enseignants et le suivi des enseignants</p> <p>Développer les stages de formation continue et les dispositifs d'échanges de pratique au sein de l'établissement mais aussi au sein de la zone Europe du Sud Est <i>Cf</i> plan FLE/FLS dans l'Axe 1</p> <p>Faire vivre la commission TSA créée en 2013/2014 Etablir des PPS au bénéfice des élèves à besoins spécifiques</p>	<p>Nombre de PPRE réalisés. Nombre de contrats de réussite établis. Les parcours linguistiques des élèves sont-ils clairement identifiés par les parents et les élèves ?</p> <p>Plan de formation des enseignants sur le tutorat</p> <p>Nombre de stages de formation continue et de sessions de formation sur le FLE/FLS et sur la différenciation pédagogique. Nombre de temps d'échange organisés sur ces thèmes.</p> <p>Réunions de la commission TSA Nombre de PPS établis au cours de ce projet d'établissement.</p>
--	--	--	--